

Réouverture de la ligne SNCF Abbeville-Le Tréport-Mers-les-Bains : un enjeu économique primordial pour le territoire

Vœu déposé par les groupes Avenir Solidaire et Durable et La Somme en Commun.

La réouverture de la ligne SNCF Abbeville-Le Tréport-Mers-les-Bains a déjà été l'objet de prises de position de notre Assemblée départementale. En juin 2023, le Conseil départemental a adopté une motion pour rappeler le caractère indispensable de cette infrastructure pour répondre au désenclavement de nos territoires comme le bassin industrielle du Vimeu, la vallée industrielle de la Bresle et nos deux stations balnéaires du Tréport et de Mers-les-Bains ainsi que pour les trajets du quotidien.

Le Département s'est alors engagé à soutenir et à s'impliquer dans le projet de réouverture de cette ligne ferroviaire. Alors même que Monsieur Xavier Bertrand, président du Conseil régional des Hauts-de-France, avait fait des promesses sur le sujet en 2018, 2019 et 2020 et que l'Etat, par la voix du ministre des Transports de l'époque Monsieur Clément Beaune, avait confirmé l'intégration de ce dossier au contrat de plan Etat-Région.

Pourtant, malgré ces différents engagements, le chantier de réouverture ne figure finalement pas dans le contrat de plan Etat-Région. Or, de nouveaux éléments plaident aujourd'hui pour une relance de ce dossier.

Le chantier de l'EPR de Penly démarre dans les prochains mois. Des grandes campagnes de recrutement en Picardie Maritime prévoient la création de 10.000 emplois à proximité du Tréport, seulement pour la phase de travaux. En 2035, le site deviendra opérationnel et il mobilisera 15.000 emplois permanents. Face à ce défi, il faut mettre en œuvre les moyens d'acheminer quotidiennement les travailleurs du Penly dans les meilleures conditions. Il s'agit également de permettre aux territoires du Vimeu et d'Abbeville de bénéficier des retombées économiques de la construction de cet EPR. Une ligne de train Abbeville-le Tréport-Mers-les-Bains avec la mise en place d'une navette jusqu'à Penly semble donc être un outil indispensable à l'attractivité de la Picardie Maritime.

Par ailleurs, une étude indépendante menée par la FNAUT Hauts-de-France et le Comité de sauvegarde et de développement des lignes ferroviaires du Tréport-Mers-les-Bains conclut que le devis de 147 millions d'euros présenté aux élus concernant la réouverture de la ligne Abbeville-Le Tréport-Mers-les-Bains lors du Comité de pilotage de février 2024 présentait des exagérations :

- Il n'est pas nécessaire de prévoir des travaux entre Eu et Le Tréport, ni en gare du Tréport (des installations existent déjà). Ce qui correspondrait à 10 millions d'euros d'économie.
- L'actualisation des coûts de 2022 à 2029 est prévue de 5% par an par SNCF Réseau (donc +40% au total), 2% par an selon la société de conseil. Ce qui correspondrait à 20 millions euros d'économie.
- Le coût de la voix d'évitement à Acheux et de sa signalisation paraîtrait surestimé de 10 millions d'euros.

- Concernant les passages à niveau, seulement un remplacement par un pont est justifié (RD925), les deux autres ponts prévus (RD925 en sortie d'Abbeville et RD80) semblent superflus mais imposés par les calculs de l'Etablissement public de sécurité ferroviaire. Ce qui correspondrait à 13 millions d'euros de surcoût.

Lors du Comité de pilotage d'octobre 2024, après présentation des conclusions de l'enquête à la Région, à SNCF Réseau et aux élus locaux, les deux premiers points ont été retenus. La facture initiale de 147 millions d'euros a donc été ramenée à 120 millions d'euros. Tandis que des investigations pourraient se poursuivre sur les deux autres points.

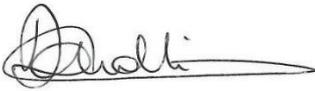
Ainsi, compte tenu de ces éléments, le Conseil départemental de la Somme demande à l'Etat, les Régions Hauts-de-France et Normandie et à la SNCF d'envisager sérieusement la réouverture de la ligne ferroviaire Abbeville-Le Tréport-Mers-les-Bains.

Vœu adressé à :

- M. Philippe Tabarot, ministre des Transports
- M. Xavier Bertrand, président du Conseil régional des Hauts-de-France
- M. Hervé Morin, président du Conseil régional de Normandie
- M. Jean-Pierre Farandou, président de la SNCF

Copie de ce vœu adressée à :

- M. Rollon Mouchel-Blaisot, préfet de la Somme



Angelo Tonolli



Esran Ercan



Julie Vast



Jean-Louis PIOT